

Formations Chariots & Engins



ENGINS DE CHANTIER

R 482

Recyclage 10 ans



Catégorie A
- Minipelles ≤ 6 t
- Minicompacteurs ≤ 6 t
- Minichargeurs ≤ 6 t
- Tracteurs agricoles ≤ 6 t
- Moto-basculateurs ≤ 100 ch



Catégorie B1
- Engins de travaux souterrains
- Pelles hydrauliques > 6 t (pneus ou chenilles)



Catégorie C1
- Chargeuses > 6 t
- Chargeuses-pelleteuses (Tracto-pelles)



Catégorie C2
- Bouteurs
- Tracteurs à chenilles
- Pipe layers



Catégorie C3
- Niveleuses (Graders)



Catégorie D
- Compacteurs > 6 t (Rouleaux)



Catégorie E
- Tombereaux > 6 t (Dumper)
- Décapeuses (Scraper)
- Tracteurs agricoles, épaveuses > 100 ch



Catégorie F
- Chariots élévateurs de chantier ou tout-terrain



Catégorie G
- Porte-engins
- Porte-chars
- Maintenance
- Essais

CHARIOTS ÉLÉVATEURS

R 489

Recyclage 5 ans



Catégorie 1A
Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ à 1,20 m)



Catégorie 1B
Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > à 1,20m)



Catégorie 2A
Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ à 2 tonnes)



Catégorie 2B
Chariots tracteurs Industriels (capacité de traction ≤ à 25 tonnes)



Catégorie 3
Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité ≤ à 6 000 kg



Catégorie 4
Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité > à 6 000 kg



Catégorie 5
Chariots élévateurs à mât rétractable



Catégorie 6
Chariot élévateur gerbeur dont le poste de conduite s'élève avec l'organe porteur de charge à une hauteur de plancher > 1,20 m



Catégorie 7
Déplacement, chargement, transfert de chariots sans activité de production (porte-engins), maintenance, démonstration ou essais

PEMP - Nacelles

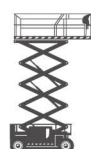
Plate-formes Élévatrices Mobiles de Personnels

R 486

Recyclage 5 ans



Type 1



Type 3

Catégorie A

La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport (position repliée)



Type 1



Type 3

Catégorie B

La translation avec la plate-forme de travail en position haute peut être commandée par un organe situé



Catégorie C

La translation avec la plate-forme de travail en position haute peut être commandée par un organe situé

GRUES AUXILIAIRES

R 490



La grue auxiliaire de chargement est une grue à bras articulé et/ou télescopique sur laquelle il est possible d'adapter différents appareils de levage, disposée sur un véhicule ou une remorque et utilisée pour charger ou décharger le véhicule et le cas échéant positionner la charge.

CHARIOTS GERBEURS

R 485

Recyclage 5 ans



Catégorie 1
Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m)



Catégorie 2
Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m)

PONTS ROULANTS & PORTIQUES

R 484



Catégorie 1
Ponits roulants et portiques à commande au sol



Catégorie 2
Ponits roulants et portiques à commande en cabine

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet & nos dates de formation sur notre catalogue en ligne

www.centredeformation.com ☎ 03 21 93 19 27

Startévo